

# L'opposition (gauche) remporte les élections législatives albanaises

Corinne Deloy

Résultats

Alors que la confusion régnait le soir du scrutin législatif le 23 juin 2013 en Albanie, puisque tant la droite au pouvoir emmenée par l'Alliance pour l'emploi, le bien-être et l'intégration, coalition composée par le Parti démocratique (PDSH) du Premier ministre sortant Sali Berisha et 24 partis, que l'opposition de gauche emmenée par l'Alliance pour une Albanie européenne, coalition de 38 partis (dont le Mouvement socialiste pour l'intégration (LSI) d'Illir Meta) conduite par le Parti socialiste (PSSH) dirigé par Edi Rama, revendiquait la victoire, le 26 juin, le Premier ministre sortant Sali Berisha a reconnu sa défaite.

La participation (53,52%) a été supérieure à celle enregistrée lors du précédent scrutin législatif du 28 juin 2009 (50,77%).

Toutefois aucun résultat officiel n'a pour l'instant été annoncé. [1] La Commission électorale centrale pourrait rencontrer des difficultés pour valider les résultats. En effet, elle-ci ne compte plus aucun représentant de l'opposition depuis le retrait des deux socialistes, qui ont démissionné de leurs fonctions estimant que le parlement avait porté atteinte à l'indépendance de l'organisme en limogeant un de ses membres. Au total, la Commission centrale des élections comprend 7 membres, dont 4 sont proposés par le pouvoir en place. Si celle-ci ne peut valider les résultats, le Collège électoral pourrait être en mesure de débloquent la situation. La situation fait cependant courir un risque supplémentaire de déstabilisation politique à un pays qui, depuis 1991, n'est jamais parvenu à organiser des élections sans heurts.

Cette fois-ci encore, de nombreux incidents ont été enregistrés durant la journée électorale. Gjon Pjeter Gjoni, membre du LSI, a été tué par balle près d'un bureau de vote à Laç, ville située à 40 km au nord de Tirana. Trois autres personnes, dont un candidat du Parti démocratique, ont été blessées.

La communauté internationale avait pourtant mis les autorités albanaises en garde et les avaient fortement incitées à veiller à ce que le scrutin législatif se déroule de façon démocratique. « *Les dirigeants albanais ont une responsabilité commune de créer les conditions pour que les résultats des élections soient acceptés par tous* » avait averti le commissaire européen à l'Elar-

gissement et à la Politique européenne de voisinage, Stefan Füle. « *Ces élections législatives seront un test pour le bon fonctionnement des institutions démocratiques et les progrès de l'Albanie sur la voie de l'Union européenne* » avait déclaré Catherine Ashton, la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. « *J'encourage les dirigeants politiques à éviter toute action qui pourrait avoir un impact négatif à moyen et long terme sur le développement de l'Albanie en échange de gains politiques à court terme* » avait enfin indiqué Eugen Wollfarth, chef de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Albanie.

8 153 observateurs, dont 564 étrangers, étaient chargés de surveiller le déroulement du scrutin. La mission des observateurs de l'OSCE a conclu que « *l'atmosphère de méfiance entre les deux principales forces politiques avait entaché l'environnement* » électoral. Le meurtre de Lac « *ainsi que d'autres violents incidents isolés ont terni le début du scrutin* ». « *Par rapport aux élections de 2009 et de 2011, peu de progrès ont été enregistrés. Mais les élections ont été libres* », a noté un responsable de l'OSCE, Roberto Battelli.

Lors du dernier scrutin législatif du 28 juin 2009, le Parti socialiste avait refusé de reconnaître la victoire du Parti démocratique tandis que le dirigeant du PDSH Sali Berisha estimait qu'il s'agissait des « *meilleures élections jamais organisées en Albanie* ». Les socialistes avaient boycotté le parlement durant près d'une année avant de reprendre leur place sur les bancs à la

1. <http://result.cec.org.al/Results.aspx?UnitID=1&IsPS=0&Turnout=0&LangID=2>

suite d'une médiation du Parlement européen.

Le bon déroulement des élections législatives était une condition fixée à Tirana pour un rapprochement avec l'Union européenne. Bruxelles a déjà refusé par deux fois d'octroyer le statut de candidat officiel à l'Albanie, qui a posé sa candidature pour la première fois en avril 2009. En octobre dernier, Bruxelles a demandé à Tirana de réformer son système judiciaire et son administration publique et de finaliser les règles de procédure du parlement avant de pouvoir envisager de devenir candidat officiel à l'entrée dans l'Union européenne. Le 30 mai dernier, l'Assemblée de la République d'Albanie, chambre unique du Parlement, a adopté trois lois (adoption d'un nouveau règlement parlementaire, réforme du statut des fonctionnaires et nomination des juges de la Cour suprême).

Le futur Premier ministre aura la lourde tâche de mettre en œuvre les nombreuses réformes économiques, indispensables dans ce pays qui est le plus pauvre d'Europe. Le gouverneur de la Banque centrale albanaise, Ardian Fulani, a mis en garde les autorités à propos de la forte hausse des dépenses publiques qui au cours des quatre premiers mois de cette année ont doublé par rapport à celles enregistrées durant la même période en 2012. Le déficit budgétaire des quatre premiers mois de 2013 s'élève à 9,8% alors que les revenus n'ont cru que de 0,3%. Le taux de chômage s'établit officiellement à 14% en Albanie mais selon de nombreux analystes, il avoisinerait en réalité 40% de la population active. Enfin, selon le Fonds monétaire international (FMI), la corruption et l'économie parallèle absorberaient 60% du PIB albanais.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :  
[www.robert-schuman.eu](http://www.robert-schuman.eu)

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

---

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.